

Le premier ministre (M. Mulroney) vient de Westmount, le ministre des Finances (M. Wilson) et le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) viennent de Bay Street. Ils seront les seuls à être représentés au comité, avec les fonctionnaires d'Ottawa. Le plus triste, c'est que cela s'est fait en secret, à huis clos. De toute apparence, les recommandations sont déjà faites. Lorsque le budget sera présenté, nous constaterons que différents programmes agricoles et autres ont été supprimés sans que des représentants du secteur privé des différentes régions du pays, à l'exception de Toronto, de Montréal et des fonctionnaires, n'aient eu leur mot à dire.

● (1815)

M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre): Monsieur le Président, il est malheureux que non seulement le député se soit appuyé sur des données inexactes, mais qu'il ait tiré des conclusions erronées des données qu'il avait à sa disposition.

Le groupe de travail ministériel chargé de revoir les programmes examine tous les programmes du gouvernement fédéral afin de mieux servir la population, de réduire la bureaucratie et d'accroître l'efficacité de l'administration. Les programmes d'aide à l'agriculture sont une des priorités du groupe de travail, lequel veut s'assurer qu'ils favorisent vraiment la stabilité, la croissance et la compétitivité du secteur agro-alimentaire.

Dans ce secteur, qui est du ressort à la fois du gouvernement fédéral et des provinces, il est important de vérifier si certains programmes fédéraux et provinciaux ne font pas double emploi. On a chargé une équipe comprenant des représentants du secteur privé et des fonctionnaires d'analyser les résultats des programmes fédéraux. Les membres de cette équipe consultent les catégories de personnes qui bénéficient des programmes. Ils s'efforcent de voir s'il y a un net chevauchement des programmes dans certains cas.

Le groupe d'étude s'est entretenu avec le ministre de l'Agriculture (M. Wise), le ministre des Transports (M. Mazankowski) et le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer). Des membres du groupe d'étude ont rencontré le sous-ministre de l'Agriculture et tous les hauts fonctionnaires du ministère afin d'avoir leur point de vue sur l'efficacité des programmes.

Le groupe d'étude rencontre aussi des spécialistes du secteur privé, dans l'ouest et dans l'est du Canada, qui peuvent donner des renseignements et des conseils très valables dans les cas où des programmes font double emploi ou simplement ne contribuent pas à renforcer le secteur agro-alimentaire qui est si important pour l'avenir économique du Canada.

Les membres du groupe d'étude se sont dits très satisfaits de la collaboration qu'ils ont obtenue de toutes les personnes contactées, qu'il s'agisse des ministres, de fonctionnaires ou de personnes du secteur privé. Visiblement, tous envisagent avec enthousiasme les perspectives de croissance du secteur agro-alimentaire et ils désirent que les programmes fédéraux contribuent de la manière la plus efficace possible à la croissance de ce secteur.

L'ajournement

LA COLLINE DU PARLEMENT—ON DEMANDE LA LEVÉE DU CAMP DE LA PAIX

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Le 13 novembre, monsieur le Président, cinq jours après le début de la session, j'ai posé une question au ministre des Travaux publics (M. La Salle) au sujet du camp de la paix installé sur la colline du Parlement. Le ministre m'a répondu ceci:

J'ai l'impression que mon honorable collègue me demande de faire, en quelques semaines, ce que le gouvernement précédent n'a pas fait pendant 18 mois.

Il était alors question de quelques semaines, monsieur le Président, mais cela se passait le 13 novembre. Depuis, nous avons vu défiler le 13 décembre, le 13 janvier, le 13 février, et le 13 mars arrivera bientôt. Entre-temps, le ministre n'a rien fait. Des gens se sont installés sur les pelouses du Parlement sans autorisation. Un bien appartenant aux Canadiens est ainsi utilisé d'une manière qui ne fait certainement pas honneur au Parlement d'Ottawa dont nous sommes si fiers.

Non seulement le ministre a refusé de s'acquitter de ses responsabilités consistant à veiller à l'efficacité du Parlement, mais il refuse de s'attaquer au problème. Il se contente de dire: «Oh, ils partiront quand l'hiver viendra». C'était le 13 novembre. L'hiver est venu, l'hiver est presque terminé et le camp de la paix est toujours là. Cela fait presque deux ans maintenant. Il y aura bientôt deux ans qu'ils est là et, pourtant la situation n'évolue pas.

● (1820)

Dans une question que j'avais fait inscrire au *Feuilleton*, je demandais au ministre s'il avait l'intention d'exiger des droits de ceux qui établiront des camps de protestation sur la colline du Parlement. Le ministre m'a répondu que le gouvernement n'avait pas l'intention de publier de barème des droits. Je suppose que l'intention du gouvernement est de permettre à tout le monde, à tous ceux qui désirent protester, d'établir un camp sur les pelouses du Parlement.

Que fait le gouvernement de ses responsabilités de gardien du Parlement? Je dis sérieusement que le gouvernement a l'obligation de déposer un projet de loi, si nécessaire, afin de poursuivre pour intrusion ceux qui pénètrent indûment sur les pelouses des édifices du parlement. Il semble que toutes les tentatives faites pour porter cette question à l'attention du gouvernement soient restées sans résultat.

J'ai été contacté non seulement par des Canadiens en général, mais aussi par des gens qui travaillent sur la colline et qui s'inquiètent de la façon dont cette institution est ainsi déshonorée par la présence de ce camp. Si l'on ne fait rien très prochainement, d'autres groupes vont commencer à planter leurs tentes. Le gouvernement a-t-il l'intention de continuer à permettre cela? S'il a l'intention de permettre les protestations sur la Colline, ce qui n'existe dans aucun autre pays civilisé du monde, alors qu'il le dise et que nous ayons un débat à la Chambre sur la présence de ces camps. On constatera sans doute quelque part que l'on doit un certain respect à la Colline du parlement. Ce camp ne la respecte pas et ne respecte pas le processus démocratique.